



## COMPETENCES/QUALITES

- Bon relationnel
- Connaissance de la réglementation
- Aptitudes physiques
- Bases solides en botanique et espèces sauvages

## QUI EMBAUCHE ?

Le transfert de compétences aux collectivités locales devrait permettre de créer 10 000 postes dans les cinq prochaines années auprès de :

Office Français de la Biodiversité (ancien Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Fédérations Départementales des Chasseurs

Parcs Nationaux

Directions régionales des Ministères

# AGENT TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

L'agent technique de l'environnement est un chargé de garantir le respect des lois et de la réglementation relatives à la chasse, à la faune et à la flore.

Policier de la nature, sa mission première est de lutter contre les infractions, comme le braconnage, en dressant des procès-verbaux. Il veille à l'équilibre naturel : recensement des espèces animales et végétales, entretien du domaine, surveillance... il compte, capture, marque ou bague les animaux sauvages. Il effectue aussi des travaux d'aménagement du territoire et de mise en valeur du patrimoine. Enfin, il sensibilise le public sur la protection des milieux naturels.

Plus d'infos : <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/garde-chasse.html>

## AVEC QUEL DIPLÔME ?

- BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- BTSA Gestion et Protection de la Nature

## PERSPECTIVES

- Certificat de spécialisation en techniques cynégétiques
- Sur concours national

Métiers de la protection et gestion des espaces et des espèces naturelles

Agriculture, milieux aquatiques, forêt, faune, montagne



L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA NATURE